

Numéro tarifaire	Désignation des produits	Taux de la nation la plus favorisée appliqué	Taux de droit offert
1515.90.10	Beurre d'illipé, beurre de Galan, huile de jojoba, huile d'oïtica, huile de noix de cajou et leurs fractions; Huile de tung (d'abrasin) et ses fractions	0.0 %	En franchise
1515.90.91	Autres : Brutes	6.0 %	En franchise
1515.90.99	Autres : Autres	11.0 %	En franchise
15.16	Graisses et huiles animales ou végétales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées.		
1516.20	Graisses et huiles végétales et leurs fractions		
1516.20.20	Huile de palme et huile de palmiste, et leurs fractions, de même que les mélanges de ces huiles, devant servir à la fabrication de margarine et de shortening	0.0 %	En franchise
1516.20.90	Autres	11.0 %	En franchise
15.18	Graisses et huiles animales ou végétales et leurs fractions, cuites, oxydées, déshydratées, sulfurées, soufflées, standolisées ou autrement modifiées chimiquement, à l'exclusion de celles du n° 15.16; mélanges ou préparations non alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales ou de fractions de différentes graisses ou huiles du présent chapitre, non dénommés ni compris ailleurs.		